



PAIN D'ÉPICES MULOT & PETITJEAN

maison fondée en 1796

CHARTRE ÉTHIQUE & VALEURS

La charte éthique de la maison Mulot & Petitjean est le document sur lequel nous nous appuyons pour perpétuer nos traditions et nos valeurs dans notre environnement professionnel. Elle s'adresse à l'entreprise, à tous ses collaborateurs, ainsi qu'à nos clients et nos fournisseurs, qui font de la maison ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle sera demain.

Dans un esprit familial et de solidarité, les valeurs que nous défendons guident nos décisions vers la préservation des méthodes traditionnelles artisanales, qui ont assuré la qualité et la renommée de nos produits, tout en encourageant l'innovation, gage de renouvellement de notre image aux yeux de nos clients.

Afin de respecter au mieux ces valeurs, nos actions sont guidées par des principes éthiques ; des engagements moraux, portés par l'entreprise et ses salariés, pour créer un environnement favorable à la réussite.

LA MAISON MULOT & PETITJEAN S'ENGAGE AINSI À :

1. Garantir la santé et la sécurité au travail des salariés, en veillant à l'application des normes sécuritaires et sanitaires, à la confidentialité des données personnelles transmises ainsi qu'au respect de la vie privée de chacun ;
2. Assurer l'épanouissement personnel de ses collaborateurs sur leur lieu de travail en facilitant l'accès aux formations et en développant leurs compétences, tout en assurant l'égalité des chances dans le parcours professionnel au sein de l'entreprise ;
3. Protéger ses collaborateurs des discriminations dans la vie professionnelle, aussi bien à l'embauche que pendant l'évolution au sein de l'entreprise. Qu'elles soient liées à l'âge, l'origine, le milieu social, le genre, l'orientation sexuelle ou le handicap ou encore la religion.

4. Sensibiliser ses salariés sur les risques des comportements déviants et dangereux, tels que le harcèlement sexuel ou moral ou le non-respect des consignes qui peuvent avoir de graves conséquences sur la personne autant que sur l'activité ;
5. Veiller à la sécurité et au bien-être de ses clients à travers le respect des normes de QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement) et de traçabilité des produits, ainsi qu'à l'amélioration perpétuelle des produits et services proposés ;
6. Veiller à la confidentialité des données transmises par les clients au cours des relations ou transactions commerciales.
7. Respecter les normes environnementales en vigueur. Un environnement sain nous permet d'obtenir des matières premières et produits de qualité supérieure ;
8. Encourager la collaboration avec les entreprises de la région pour permettre leur développement et notre participation à la vie professionnelle locale et traiter les fournisseurs de façon équitable ;

NOS COLLABORATEURS, EUX AUSSI, S'ENGAGENT À :

1. Agir avec intégrité au sein de la société, car ils constituent eux-mêmes une partie de l'image de l'entreprise, aux yeux des clients, mais aussi des fournisseurs ;
2. S'investir personnellement dans les tâches qui leurs sont confiées, pour encourager la réussite collective de l'entreprise, en favorisant une bonne ambiance au travail ;
3. Respecter le patrimoine de l'entreprise, aussi bien matériel (bâtiments, produits) qu'immatériel (confidentialité concernant les informations de l'entreprise, image de la maison) ;
4. Respecter les collaborateurs avec lesquelles ils sont en relation et favoriser le dialogue pour résoudre d'éventuels conflits.